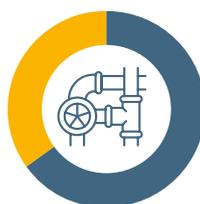


LES ÉTABLISSEMENTS ET LES SALARIÉS

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE LA PLOMBERIE ET DU CHAUFFAGE DANS LE BÂTIMENT PAR CODE NAF (2021)

Travaux d'installation d'eau
et de gaz en tous locaux (4322A) ● 46 930 (64%)

Travaux d'installation d'équipements
thermiques et de climatisation (4322B) ● 26 369 (36%)



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE LA PLOMBERIE ET DU CHAUFFAGE DANS LE BÂTIMENT SELON LEUR TAILLE (2021)

0 salarié ● 43 692 (60%)

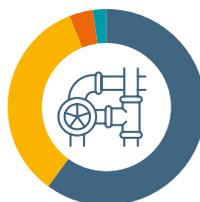
1 à < 10 salariés ● 24 986 (34%)

10 à < 20 salariés ● 2 795 (4%)

20 à < 50 salariés ● 1 451 (2%)

50 à < 200 salariés ● 349 (0%)

200 salariés et plus ● 26 (0%)



RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PLOMBERIE ET DU CHAUFFAGE DANS LE BÂTIMENT SELON LA TAILLE DE LEUR ÉTABLISSEMENT (2023)

1 à < 10 salariés ● 41%

10 à < 20 salariés ● 17%

20 à < 50 salariés ● 18%

50 à < 200 salariés ● 11%

200 salariés et plus ● 13%



Note de lecture : les établissements de 1 à moins de 10 salariés représentent 34 % des établissements et concentrent 41 % des effectifs de la plomberie et du chauffage.

Entre 2020 et 2021, les activités de la plomberie et du chauffage ont toutes connu une hausse de leurs effectifs. Dans l'ensemble, cette hausse était de 4 %. Entre 2017 et 2021, le nombre de plombiers a diminué de 5 % contrairement au nombre de chauffagistes qui ont augmenté de 22 %.

Nombre de salariés (tous métiers confondus)	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	Total
2020	61 336	104 819	166 155
2021	64 457 (+5%)	108 658 (+4%)	173 115 (+4%)

Source : URSSAF / Traitements : Réseau des CERC.

Lecture : entre 2020 et 2021, les effectifs ont augmenté de 5% dans l'activité « travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux ».

ÉTABLISSEMENTS DE LA PLOMBERIE ET DU CHAUFFAGE (2021)

73 299 établissements
(13% des établissements du secteur
Bâtiment).

84% des établissements
comportant au moins un salarié
sont des établissements de moins
de 10 salariés.

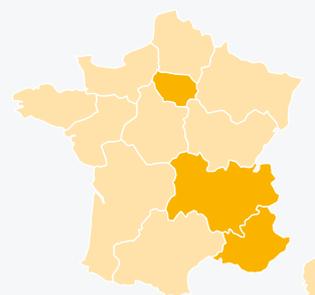
5,8 salariés en moyenne
par établissement disposant
d'effectifs (5,8 salariés en moyenne par
établissement dans le secteur Bâtiment).

TOP 3 DES RÉGIONS (2021)

Île-de-France
12 729 établissements

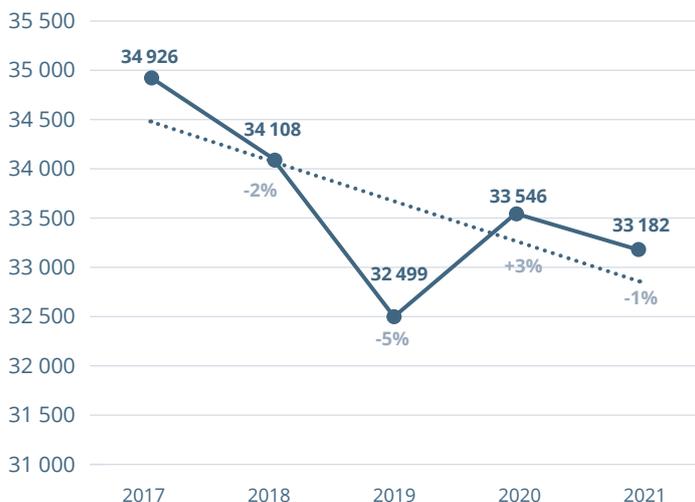
Auvergne-Rhône-Alpes
10 274 établissements

Provence-Alpes-Côte d'Azur
8 808 établissements

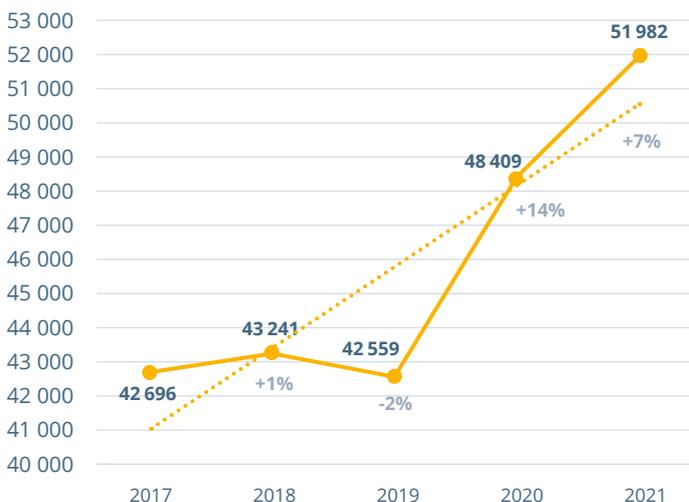


ZOOM SUR LES PLOMBIERS ET LES CHAUFFAGISTES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLOMBIERS



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CHAUFFAGISTES



Source : UCF-CIBTP / Traitements : Réseau des CERC / Secteurs BTP

LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

NOMBRE ET ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES DANS LA PLOMBERIE ET LE CHAUFFAGE DANS LE BÂTIMENT DONT LES FORMATIONS ONT ÉTÉ FINANCÉES PAR L'OPCO DE LA CONSTRUCTION (CONSTRUCTYS)

	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	Total
2022	13 089	24 253	37 342
2023	14 085 (+8%)	25 984 (+7%)	40 069 (+7%)

LA PLOMBERIE ET LE CHAUFFAGE DANS LE BÂTIMENT EN 2023

9%
sont des femmes
(9% dans le Bâtiment)

14%
des stagiaires du Bâtiment dont les actions ont été financées par l'OPCO

37%
des formations financées par l'OPCO à destination des salariés d'établissements de moins de 10 salariés (**31%** dans le Bâtiment)

TOP 3 DES PRINCIPAUX THÈMES ET SOUS-THÈMES DES FORMATIONS (2023)

N°1 Réglementaire Santé - Sécurité → **49%**
Électricité 27%
Conduite d'engins 18%
Santé 16%

N°2 Énergie/ Environnement → **14%**
Énergies renouvelables 62%
FEEBAT 24%
Mobilité 4%

N°3 Métiers → **12%**
Gaz 44%
Génie climatique 32%
Logiciel bureautique 9%

TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

Île-de-France

5 833 stagiaires

Auvergne-Rhône-Alpes

5 823 stagiaires

Nouvelle-Aquitaine

4 467 stagiaires



LA FORMATION CONTINUE DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS

RÉPARTITION PAR CODE NAF DES STAGIAIRES DE LA PLOMBERIE ET DU CHAUFFAGE DONT LA FORMATION A ÉTÉ FINANCÉE PAR LE FAFCEA (2023)

Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux (4322A) ● 61%
Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (4322B) ● 39%



LA PLOMBERIE ET LE CHAUFFAGE DANS LE BÂTIMENT (2023)

2%
sont des femmes
(5% dans le Bâtiment)

33%
des stagiaires TNS du Bâtiment dont les
actions ont été financées par le FAFCEA

98%
des formations réalisées 100 % en
présentiel (97% dans le Bâtiment)

TOP 3 DES PRINCIPAUX THÈMES ET SOUS-THÈMES DES FORMATIONS (2023)

N°1	Technique	→ 86%	Techniques 79% FEEBAT 17% Permis de conduire < 1%
N°2	Gestion administrative	→ 13%	Gestion et management général 76% Gestion et management spé. métier 17% Ex aequo : Réseaux sociaux / Dév. Perso / Appel d'offres, logiciels spé., coût de revient 2%
N°3	Formations diplômantes	→ 1%	RNCP Reprise-transmission entreprise 73% RNCP spé. métier 19% RNCP transverse 8%

TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

Occitanie
896 stagiaires
Auvergne-Rhône-Alpes
879 stagiaires
Nouvelle-Aquitaine
719 stagiaires



LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

LA PLOMBERIE ET LE CHAUFFAGE DANS LE BÂTIMENT (2023)

15%
sont des femmes
(9% dans le Bâtiment)

570
Contrats de professionnalisation en cours
au 31/12/2023 soit **11%** des contrats
de professionnalisation du Bâtiment

TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

Auvergne-Rhône-Alpes
92 contrats
Île-de-France
78 contrats
Bourgogne-Franche-Comté
76 contrats



4 salariés sur **10**
exécutent leur contrat de professionnalisation
dans une entreprise de moins
de 10 salariés (**43%**)

91%
des salariés en contrat de professionnalisation
visent l'obtention d'un titre ou d'un diplôme
(**69%** dans le Bâtiment)

Entre 2021 et 2023, le nombre de contrats de professionnalisation dans la plomberie et le chauffage a augmenté de 4%. Cette tendance est à l'opposé de ce qui s'observe dans le secteur du Bâtiment dans son ensemble (-7%).

	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	Total
2021	204	346	550
2022	239 (+17%)	312 (-10%)	551 (=)
2023	228 (-5%)	342 (+10%)	570 (+4%)

↳ Lecture : entre 2021 et 2022, les contrats de professionnalisation ont augmenté de 17% dans l'activité « travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux ».

LES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

LA PLOMBERIE ET LE CHAUFFAGE DANS LE BÂTIMENT (2023)

6%
sont des femmes
(7% dans le Bâtiment)

18 728
Contrats d'apprentissage en cours
au 31/12/2023 soit **20%** des contrats
d'apprentissage du Bâtiment

TOP 3 DES RÉGIONS (2023)

Île-de-France

3 318 contrats

Auvergne-Rhône-Alpes

2 942 contrats

Provence-Alpes-Côte d'Azur

1 866 contrats



6 apprentis sur **10**
exécutent leur contrat d'apprentissage
dans une entreprise de moins
de 10 salariés (**58%**)

50%
des apprentis visent un CAP
(**49%** dans le Bâtiment)

Entre 2021 et 2023, le nombre de contrats d'apprentissage dans la plomberie et le chauffage a augmenté de 7 % (+1 % dans le secteur Bâtiment).

	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	Total
2021	9 234	8 300	17 534
2022	9 237 (=)	8 602 (+4%)	17 839 (+2%)
2023	9 347 (+1%)	9 381 (+9%)	18 728 (+5%)

| Lecture : entre 2022 et 2023, les contrats d'apprentissage ont augmenté de 1 % dans l'activité « travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux ».

CLÉS DE COMPRÉHENSION

LES ÉTABLISSEMENTS

Pour les deux graphiques « Répartition des établissements de la plomberie & du chauffage » (par code NAF ou selon leur taille) :

Source : INSEE (établissements au 31/12/2021)

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Sont comptabilisés tous les établissements de France (sauf ceux n'ayant aucun salarié et ne réalisant aucun chiffre d'affaires) dont les codes NAF sont les suivants :
43.22A : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
43.22B : Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation

Pour le graphique « Répartition des salariés de la plomberie & du chauffage selon la taille de leur établissement » :

Source : OPCO de la Construction - Constructys - d'après le fichier transmis par France Compétences (URSSAF).

Photographie à instant T des adhérents en Décembre 2023.

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

L'effectif transmis par l'URSSAF pour chacun des établissements correspond à l'effectif équivalent temps plein moyen sur l'année.

LES SALARIÉS

Source : URSSAF

Traitements : réseau des CERC

Sont comptabilisés tous les salariés des entreprises des codes NAF cités précédemment, quelle que soit la fonction occupée (production, administratif, commercial, technicien ou cadre).

Source : UCF-CIBTP

Traitements : réseau des CERC

Sont comptabilisés tous les salariés qui occupent les métiers de plombiers et chauffagistes quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante à la caisse des congés payés.

NB : les effectifs d'un métier peuvent dépasser le nombre de salariés total associé à l'activité (NAF) du métier cible.

Causes : caractéristiques spécifiques des sources de données, une entreprise peut être multi-activité mais dispose d'un seul code NAF etc.

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Source : OPCO de la Construction - Constructys

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Contrats en cours au 31/12/N.

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Source : OPCO de la Construction - Constructys

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Contrats en cours au 31/12/N.

FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

Source : OPCO de la Construction - Constructys

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Sont comptabilisées uniquement les formations continues des personnels sous statut **salarié** et **financées par l'OPCO de la Construction** (Constructys).

Les entreprises peuvent réaliser des formations en autofinancement qui ne sont donc pas comptabilisées.

FORMATION CONTINUE DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS

Source : FAFCEA

Traitements : OPCO de la Construction - Constructys

Sont comptabilisées uniquement les formations continues des **personnels non-salariés du Bâtiment** (ex : artisans, conjoints non-salariés, créateurs-repreneurs d'entreprise, auto-entrepreneurs) et **financées par le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales** (FAFCEA).

Les entreprises peuvent réaliser des formations en autofinancement qui ne sont donc pas comptabilisées.

NB : certaines données formations ne sont pas intégrées au périmètre d'analyse car le code NAF de l'entreprise est hors champ du BTP alors que son IDCC appliqué et déclaré à l'URSSAF (par le biais de la DSN), correspond au périmètre de financement de l'OPCO de la Construction.